

OFFRE PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

QUOI ?

L'offre est un **accompagnement dédié** conçu pour parvenir au plus près de vos objectifs, pour remédier à une **pratique anticoncurrentielle** (ex : entente anticoncurrentielle, abus de position dominante, abus de dépendance économique, prix abusivement bas...)

QUI ?

L'offre est destinée aux **entreprises** ayant été victimes d'une pratique anticoncurrentielle et tout particulièrement aux **têtes de réseau**

OU ?

L'offre est valable pour toute **activité de marché** impactée par une pratique anticoncurrentielle

QUAND ?

L'offre peut être activée dès la naissance de **la pratique anticoncurrentielle** et tout au long de celle-ci

COMMENT ?

Défense rigoureuse de vos intérêts

Approche favorisant une **résolution amiable du conflit**

Relation client **transparente** (espace numérique, visuels pédagogiques...)

COMBIEN ?

Tarification forfaitaire **par livrable**

+ **honoraires de résultat**

POURQUOI ?

Cet accompagnement expert vous permet de :

- bénéficier d'une stratégie personnalisée à l'aune de vos objectifs,
- voir vos intérêts défendus devant les juridictions et dans le cadre de négociations.